



Projet éolien de la Voie Romaine des Monts Faucilles

Compte-rendu des comités des élus n°4

Mercredi 15 novembre 2023

Sommaire

Sommaire.....	2
Introduction.....	3
Les participants à l'évènement.....	4
Synthèse des éléments présentés et des échanges.....	5
1. Le projet et ses actualités.....	6
2. L'état d'avancement des études.....	7
3. La concertation.....	10
Remerciements et contacts.....	12
Annexes.....	13
Annexe 1 : Panneaux de la séance.....	13
Annexe 2 : Support de présentation.....	17

Introduction

Depuis 2019, Neoen étudie la faisabilité d'implanter un projet éolien dans les Vosges sur les communes de Valleroy-le-Sec, Thuillières, Saint-Baslemont, Lignéville, Dombrot-le-Sec, Provenchères-les-Darney, Viviers-le-Gras, Gignéville, Marey, Serocourt, Frain, Morizécourt et Martigny-les-Bains.

Fin 2022, à la suite de plusieurs années d'échange avec les élus des communes et de plusieurs délibérations municipales positives qui ont abouti au lancement des premières études, Neoen a décidé d'accompagner le développement du projet éolien par une démarche de concertation augmentée avec le territoire. Accompagné par le cabinet spécialisé Demopolis Concertation, Neoen souhaite que ce projet devienne une opportunité pour le développement du territoire et ses riverains.

Afin d'offrir des moments d'échanges privilégiés avec les élus des communes concernées par le projet, des comités dédiés sont régulièrement organisés. Un premier comité des maires s'est tenu le mercredi 16 novembre 2022 à Provenchères-lès-Darney, un second comité, pour les maires et leurs adjoints, s'est déroulé le jeudi 15 février 2023 à Dombrot-le-Sec. Le troisième comité s'est déroulé en trois séances les mercredi et jeudi 14 et 15 juin 2023, à Thuillières, Frain et Viviers-le-Gras.

Le mercredi 15 novembre 2023, le quatrième comité des élus s'est tenu à la salle des fêtes de Viviers-le-Gras, de 19h à 21h, et comportait les objectifs suivants :

- Partager les dernières actualités sur le développement du projet ;
- Présenter les résultats des études environnementales à ce jour ;
- Présenter les actions de concertation et de communication réalisées ainsi que le calendrier à venir ;
- Répondre à toutes vos questions et échanger avec vous sur ce projet.

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-après, le compte-rendu des éléments présentés, ainsi que les échanges qui se sont tenus lors du comité des élus n°4.

Les participants à l'évènement

Le comité des élus n°4, qui s'est tenu à la salle des fêtes de Viviers-le-Gras, le mercredi 15 novembre, de 19h à 21h, a rassemblé 26 personnes.

L'équipe de Neoen, était présente afin de présenter et répondre aux questions :

- Romain BAJAS, Chef de projet VRMF
- Pierre DOISY, Chef de projet VRMF
- Marion GIRAUD, Directrice du développement régional

L'équipe de Demopolis Concertation était aussi présente afin d'animer et collecter les échanges :

- Camille BARROT, Consultante
- Hugo BERROCHE, Consultant
- Léa SEVERE, Consultante

L'équipe de Calidris, le bureau d'études :

- Cynthia CONNAN, Responsable d'étude région EST
- Bertrand DELPRAT, Gérant de Calidris

Synthèse des éléments présentés et des échanges

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations partagées lors du comité des élus n°4 sur le support de présentation en annexe n°2, avec notamment :

- Les dernières actualités du projet ;
- La présentation et l'état d'avancement de l'étude environnementale ;
- Les actions de concertations réalisées depuis le lancement de la démarche ainsi que le calendrier à venir.

Au cours de la présentation ainsi qu'à son issue, les participants ont été invités à prendre la parole pour faire part de leurs questions et remarques. Retrouvez ci-dessous la retranscription des échanges collectés sur les panneaux (annexe n°1).

- *Les retombées du projet*

Question d'un participant : « À qui va servir l'énergie produite ? »

Réponse de NEOEN : « L'électricité produite est injectée sur le réseau électrique à partir du poste de livraison, lequel marque la limite entre le parc éolien et le réseau public d'électricité. En sortie du poste de livraison, c'est le poste source de distribution qui permettra d'élever la tension et le réseau de distribution qui permettra de transporter l'électricité via les lignes haute tension. L'électricité choisira le chemin le plus court entre l'endroit où elle est injectée sur le réseau et l'endroit où elle est utilisée. Ainsi, l'électricité consommée sur le territoire est généralement celle produite localement. Selon le principe du système solidaire, un équilibre est assuré par RTE et Enedis pour permettre à chacun de pouvoir bénéficier d'électricité à tout moment, même si aucune source d'électricité n'existe à proximité. »

Remarque d'un participant : « Nous n'avons aucune retombée économique. »

Remarque d'un participant : « Nous n'aurons pas de baisse de notre facture d'électricité. »

Réponse de NEOEN : « Concernant la baisse de la facture d'électricité, ce n'est effectivement pas une mesure en vigueur. L'électricité produite par un parc éolien à proximité de votre habitation sera vendue à un acheteur au prix de marché. Le prix de l'électricité dépend de l'offre et de la demande nationale, ce qui l'empêche de varier localement. Le côté positif de cette mesure est qu'elle garantit une variation des tarifs identique pour tous les Français, elle n'induit aucune discrimination territoriale. Mais elle induit donc aussi que l'implantation d'une éolienne à proximité de chez vous ne peut pas avoir d'impact sur votre facture d'électricité.

Néanmoins, un projet éolien a bien de véritables retombées économiques pour le territoire sur lequel il s'implante : des indemnités communales pour l'utilisation de la voirie, des retombées fiscales pour les collectivités territoriales, la création d'une activité économique locale, des mesures d'accompagnement, etc.

2. L'état d'avancement des études

- *L'étude de vent*

Remarque d'un participant : « J'ai vu que le mât de mesure était penché l'autre jour. C'est pour ça que vous manquez de résultats sur deux mois ? »

Réponse de NEOEN : « Effectivement, le mât de mesure situé à Saint-Baslemont était penché il y a peu. C'était une opération de notre part pour travailler à son bon fonctionnement. Néanmoins, les résultats présentant la vitesse moyenne du vent sont corrects depuis le début des études en mars 2022, les résultats sont défectueux seulement

sur les deux derniers mois. C'est aussi pour cela que nous réalisons une étude de vent sur 2 ans car cela nous permet d'avoir des résultats solides sur des temps longs et d'avoir des données en cas de problèmes »

- *L'étude acoustique*

Question d'un participant : « *Comment a été faite la campagne acoustique ?* »

Réponse de NEOEN : « L'étude consiste à mesurer dans un premier temps le bruit ambiant à l'aide de sonomètres (micros) installés dans les jardins des habitations les plus proches de la zone du projet. En tout, 37 points d'écoute ont été placés sur la zone du projet. Nous simulons ensuite le bruit rajouté par le parc éolien, et analysons les résultats pour différents scénarios : les résultats sont en effet différents selon l'emplacement des éoliennes ou le modèle d'éoliennes. »

Question d'un participant : « *Peut-on avoir le nom des personnes qui accueillent les sonomètres ?* »

Réponse de NEOEN : « Ces données sont confidentielles. Les personnes concernées par l'accueil des sonomètres possèdent le droit de ne pas être nommées. De plus, il n'y aurait pas d'utilité à les mentionner. »

Remarque d'un participant : « *On pourrait penser que les habitants peuvent être écoutés. Moi ça ne me plairait pas.* »

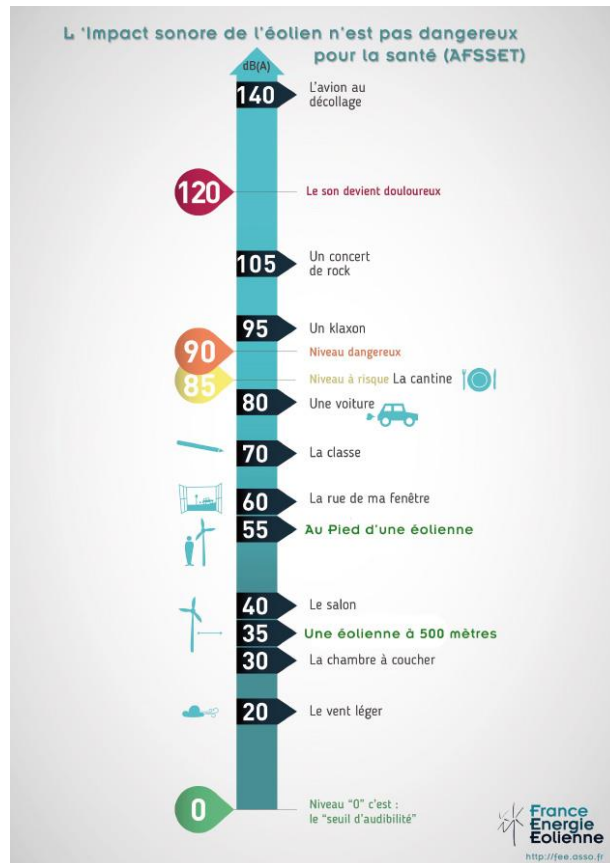
Réponse de NEOEN : « Ce n'est évidemment pas le cas. Aucune personne n'est écoutée. Le sonomètre permet uniquement de mesurer le niveau de pression sonore, mais cet outil est incapable d'enregistrer des conversations. »

Question d'un participant : « *Comment le bruit est-il mesuré ?* »

Réponse de NEOEN : « Les sonomètres enregistrent le bruit ambiant de la zone. Les résultats sont présentés en fonction des périodes de la journée (jour, soirée et nuit) et en fonction des différents régimes de vent. »

Remarque d'un participant : « *C'est tout de même bruyant une éolienne.* »

Réponse de NEOEN : « Les éoliennes émettent un bruit de fond, principalement des basses fréquences, oscillant entre 20 Hz et 100 Hz. Ce bruit est dû à des vibrations mécaniques entre les composants de l'éolienne et au souffle du vent dans les pales. À 500 mètres de distance (distance minimale entre une éolienne et une habitation selon la réglementation), il est généralement inférieur à 35 décibels : c'est moins qu'une conversation à voix basse. »



- *L'étude environnementale*

Question d'un participant: « Vous n'avez recensé que deux espèces de reptiles et amphibiens ? »

Réponse de Calidris: « À ce stade, nous n'avons effectivement recensé que deux espèces, cela ne veut pas dire que ce sont les seules espèces présentes. Ce sont les résultats que nous vous présentons à ce jour, or l'étude n'est pas terminée. Aussi, nous ne pouvons pas prétendre à inventorier exhaustivement toutes les espèces présentes, mais notre objectif est d'obtenir des données les plus factuelles possibles. Nous aurons des données complémentaires à vous fournir en 2024.»

Question d'un participant: « Quid des insectes ? Une étude allemande montre que les éoliennes ont un impact catastrophique sur les insectes. »

Réponse de Calidris: « Concernant l'étude que vous mentionnez, nous serions ravis que vous nous la partagiez après la réunion. Nous ne nions pas l'impact de notre projet sur le territoire. Au contraire, nous essayons d'être le plus transparent avec vous. Si un projet éolien a effectivement un impact certain sur le territoire sur lequel il s'implante, notre rôle est de réduire au maximum ces impacts dans la mesure du possible.»

Remarque d'un participant : « Vous ne pouvez pas nier que les éoliennes ont un impact sur les abeilles. »

Réponse d'un participant : « Je pense qu'ils connaissent leur métier. »

Réponse de Calidris : « Concernant les abeilles, cela ne les perturbe pas outre mesure. Cela s'explique par le fait que les éoliennes tournent quand il y a du vent, et que les abeilles ne volent pas lorsqu'il y a du vent. »

Question d'un participant : « Le climat peut-il influencer les études ? »

Réponse de Calidris : « Bien sûr. La saison sèche a par exemple influencé nos études sur les amphibiens. Comme dit précédemment, nous ne pouvons pas prétendre à inventorier exhaustivement toutes les espèces présentes, mais notre objectif est d'obtenir des données les plus factuelles possibles. Celles-ci peuvent dépendre des conditions climatiques pendant les études »

3. La concertation

Question d'un participant : « Les comptes-rendus sont-ils accessibles ? »

Réponse d'un participant : « Vous n'avez qu'à aller en mairie. »

Réponse de NEOEN : « Tous les comptes-rendus sont accessibles sur le site Internet du projet. Si vous avez besoin d'information, nous sommes aussi disponibles, vous avez nos contacts. Tous les comptes-rendus sont envoyés par mail ou par courrier aux mairies. Vous pouvez les retrouver via ce [lien](#). »

Question d'un participant : « Avez-vous fait un sondage avec la population pour savoir si le territoire veut le projet ? »

Réponse de NEOEN : « Nous n'avons pas réalisé de sondage sur le territoire mais nous avons lancé une démarche de concertation volontaire sur les 13 communes concernées auprès des élus en premier temps, puis des habitants. Cette démarche permet d'informer sur le projet et d'offrir des moments d'échanges avec tous, durant lesquels nous avons l'occasion de recueillir les avis, les questions et même des propositions pour faciliter l'insertion du projet dans le territoire. Nous avons organisé des comités des élus et des forums participatifs, mis en ligne un site Internet participatif et allons à la rencontre des habitants avec des porte-à-porte réguliers effectués par la société Demopolis Concertation. De nouveaux événements dédiés aux habitants seront effectués en 2024 lorsque nous aurons plus de résultats des différentes études. »

Question d'un participant : « Et si la majorité des communes étaient contre le projet ? »

Réponse de NEOEN : « Les élus sont consultés depuis 2020 et les habitants depuis 2022. Nous sommes à l'écoute de tous les avis puisque c'est ce qui nous permet de développer un projet qui correspond au maximum aux attentes des communes. Une enquête publique aura lieu et le préfet prendra la décision de dernière instance, en prenant en compte les études et les retours de l'enquête publique. »

Question d'un participant : « *L'enquête publique peut-elle annuler un projet ?* »

Réponse de NEOEN : « L'enquête publique est une procédure de participation permettant au public de s'informer sur un projet de territoire et de formuler des observations auprès d'un tiers indépendant (le commissaire-enquêteur), avant la décision de la Préfecture. Elle a lieu lors de la phase d'instruction du dossier d'autorisation environnementale. Pendant l'enquête publique, le commissaire enquêteur recueille les avis des habitants et émet un rapport avec par exemple des contre-propositions ou des réserves sur le projet, ou sur certaines spécificités du projet. Dans ce cas, le développeur est averti et peut faire évoluer son projet en fonction du rapport fourni par le commissaire-enquêteur. »

Question d'un participant : « *Est-ce vous qui distribuez les lettres d'information ?* »

Réponse de NEOEN : « Nous avons fourni les lettres d'information aux mairies des 13 communes concernées par le projet. Ce sont les maires qui ont été chargés de les distribuer, et nous les remercions pour cela. »

Réponse d'un participant : « *Je vous confirme que les lettres ont bien été distribuées sur ma commune.* »

Remarque d'un participant : « *Vous pourriez faire plus de réunions avec les habitants.* »

Réponse d'un participant : « *Mais il y en a eu ! A Thuillères, par exemple.* »

Question d'un participant : « *N'est-ce pas bien qu'un citoyen veuille s'impliquer ?* »

Réponse de NEOEN : « Dans le cadre d'un projet d'ampleur comme celui du projet éolien de la Voie Romaine des Monts Faucille, nous devons nous adapter aux attentes locales en termes de concertation. Jusqu'à présent, nous avons essayé de faire des forums réunissant les habitants, sans grand succès en termes de participation. C'est pour cela que Demopolis s'est adapté en faisant régulièrement du porte-à-porte sur les communes concernées par le projet, à raison d'une fois par mois, afin d'informer les habitants et de répondre à leurs questions et remarques. Si vous souhaitez participer, vous pouvez aussi le faire via sur le site Internet du projet, sur lequel vous pouvez interagir. Enfin, grâce à nos contacts, nous sommes nous aussi disponibles pour discuter avec vous. »

Remerciements et contacts

Neoen et Demopolis Concertation tiennent à remercier toutes et tous les participants pour leur intérêt et les échanges constructifs entre les uns et les autres.

Pour toute question en amont d'un prochain rendez-vous, vous pouvez contacter :

<p>NEOEN</p> <p>Romain BAJAS <i>Chef de projet</i> T. 07 79 82 29 36 romain.bajas@neoen.com</p> <p>Pierre DOISY <i>Chef de projet</i> T. 06 59 73 16 34 pierre.doisy@neoen.com</p>	<p>demopolis concertation</p> <p>Camille BARROT Consultante T. 06 98 94 42 64 camille.barrot@demopolis-concertation.fr</p> <p>Charline VIALLE Associée T. 06 13 60 01 06 charline.vialle@demopolis-concertation.fr</p>
---	--

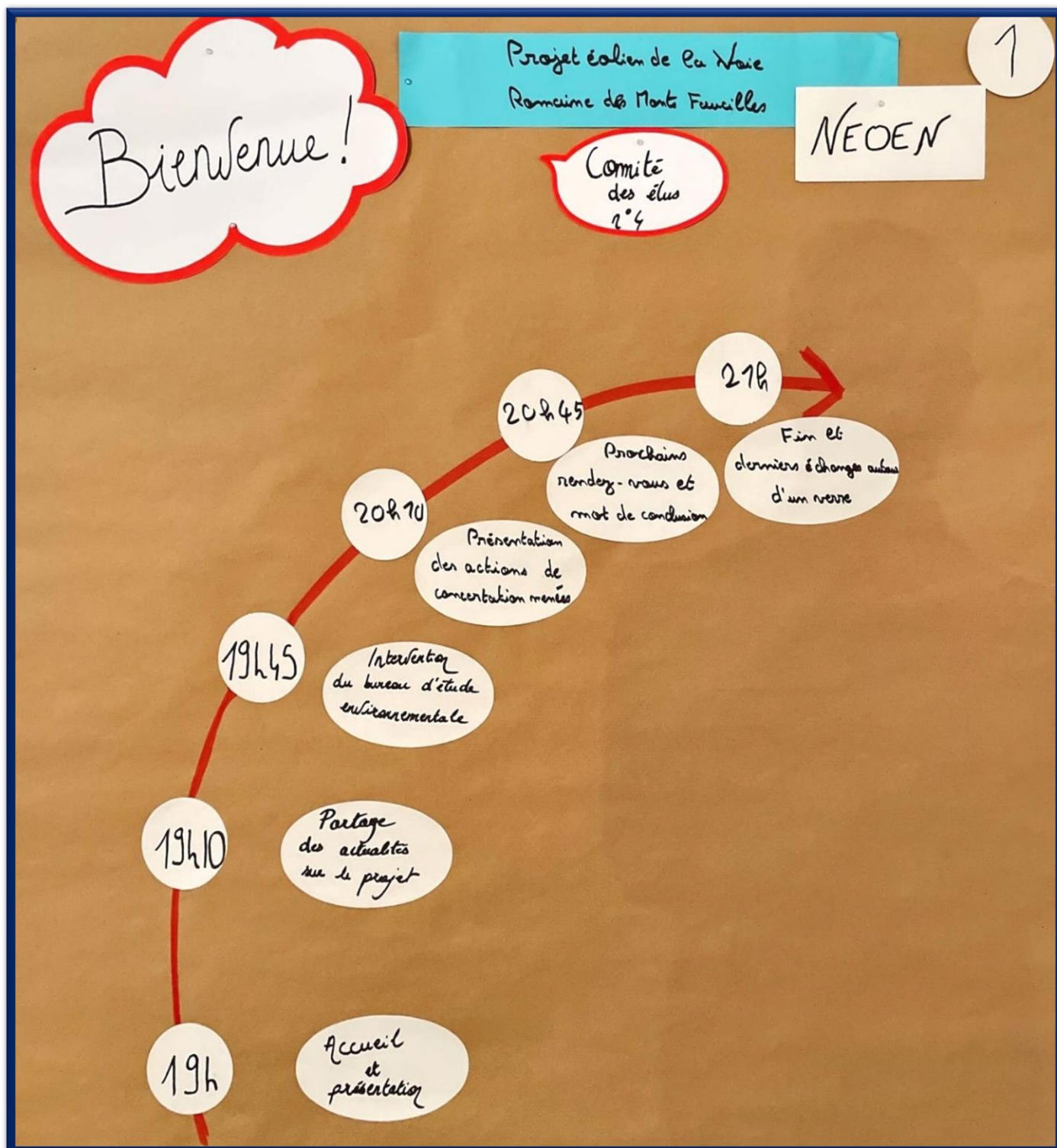
Ou rendez-vous sur le site Internet du projet :



<https://voieromaine-vosges.eolien.neoen.fr/>

Annexes

Annexe 1 : Panneaux de la séance



Quelles sont vos questions et remarques sur le projet ?

Comment a été faite la campagne acoustique?

37 points d'écoute Sonomètres chez les habitants

des personnes ne sont pas représentées
Indication sur la teneur d'écoute dans le descriptif CR.

Les compte-rendus sont-ils accessibles?

CR sur le site internet du projet + mairie

Vous n'avez qu'à aller en mairie

On a aucune retombées économiques

retombées fiscales pas négligeables.

Avez-vous fait un sondage à la population?

On rencontre les habitants et leurs élus.

Comment le bruit est-il mesuré?

C'est étonnant une colonne

Peu de bruit résine estimations en fonction des régimes de vent

Quelle émission acoustique par rapport au bruit ambiant.

Une zone bruyante n'est pas un critère de flux

Combien avez-vous de projets dans les villages?

On a plusieurs projets réalisés sur le département. 10 projets à l'étude.

L'enquête publique peut-elle annuler un projet?

L'enquête publique n'est pas l'objet de discussion sur le projet.

Il y a un cadre réglementaire précis.

Et si la majorité des communes étaient contre le projet?

Le préfet passe d'étude si on a pas le projet en force.

A qui va servir l'énergie produite?

L'électricité produite va à tout le monde.

Pourquoi les sonomètres étaient penchés?

C'est la période où il s'est rempli et replié à la bonne hauteur

Vous n'avez pas le même discours quand vous allez sur une commune.

Quelles sont vos questions et remarques sur l'étude environnementale ?

Comment avez-vous répertorié les espèces?
Dans l'un de 20 km, Zonage entourageant

Avez-vous vu seulement un milieu naturel?
14 jours d'observation et 1 observateur
Quelques résultats sont être présentés

Vous m'avez que 2 reptiles et amphibiens?
A a été, on a 2 léopards. Initiatives confirmations en 2014
Grande zone d'étude. Etude faite en deux temps

Le climat peut-il influencer vos études?
de savoir si ça influence nos études sur la complexité

Y a-t-il des cygnes maîtres?
Ø cygne avec durées de travail réelles

Quid des insectes?
Faites passer l'étude allongée sur l'efficacité de nos insectes
Non note est de savoir si le projet impacte les espèces

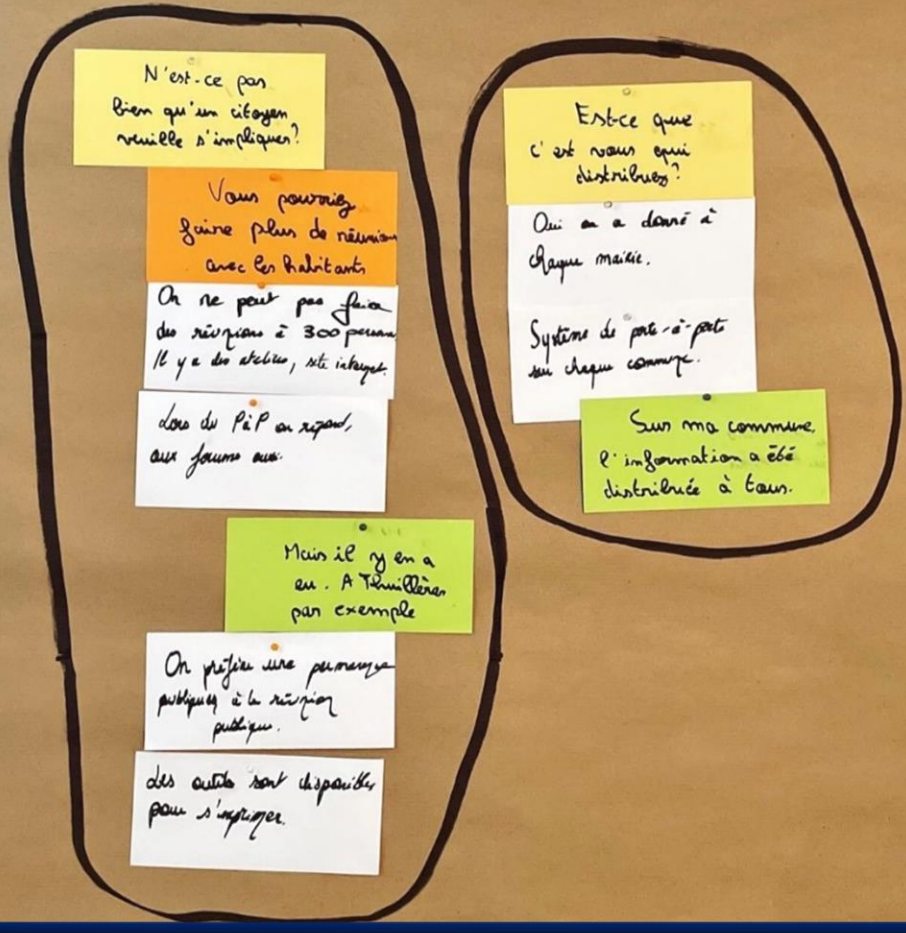
Comment compensez-vous?
Tout dépend du genre d'impact. On par agit au cas cas de dispersion
A été de préserver des prairies humides
+ 7 % d'augmentation de la population de la forêt royale dans le 9-18

Pourtant, on en a vu
My habitant fait des photos de la cygne
S'il y a des dangers, le bureau est préparé (Nikon 700)

Les colibris ont un impact sur les abeilles.
L'écologie s'évalue quand il y a du sol. de l'eau se fait par durée de sol
En 20 ans, 80% des espèces présentes qui se sont régénérées au moins 1

On ne peut pas prétendre à un niveau exhaustif, mais on ne peut pas que l'impact sans pour l'impact
Je pense qu'ils connaissent leur métier.
Vous pouvez nous faire parvenir vos questions. Le soir on vous présente des résultats

Quelles sont vos questions et remarques sur la concertation?



Annexe 2 : Support de présentation